

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 juillet 2014

**DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - (N° 2100)**

Tombé

**AMENDEMENT**

N° CL83

présenté par  
Mme Le Dain

-----

**ARTICLE PREMIER**

Rétablir cet article dans la rédaction suivante :

Sans préjudice des dispositions applicables aux régions d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Corse, les régions suivantes sont composées d'une ou plusieurs des régions constituées dans les limites territoriales en vigueur à la date de la publication de la présente loi, conformément au tableau suivant :

<b><u>Nouvelles régions</u></b>	<b><u>Anciennes régions</u></b>
Alsace-Lorraine	Alsace, Lorraine
Aquitaine	Aquitaine
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne, Rhône-Alpes
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté
Bretagne	Bretagne
Centre-Limousin-Poitou-Charentes	Centre, Limousin, Poitou-Charentes
Champagne-Ardenne-Picardie	Champagne-Ardenne, Picardie
Ile-de-France	Ile-de-France
Languedoc-Roussillon	Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées	Midi-Pyrénées
Nord-Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais
Normandie	Haute-Normandie, Basse-Normandie
Pays de la Loire	Pays de la Loire
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le PIB du Languedoc-Roussillon s'établissait en 2011 à 64 ME, 10ème région française, à peine 15 ME inférieur à celui de la Région Midi-Pyrénées, 6ème région (80 ME) très concentrée sur sa ville

capitale Toulouse, elle-même concentrée sur une économie importante au niveau national, celle qui ressort de l'aéronautique (AirBus), du spatial (CNES), et de la météorologie (Météo-France), institutions qui, actuellement ou à l'origine, ressortent de décisions publiques nationales.

L'économie du Languedoc-Roussillon s'est, a contrario, élaborée de manière très autonome, répartie sur un chapelet de villes et de territoires (de Perpignan à Alès, de Castelnaudary à Saint-Gilles, de Montpellier au Larzac, de Nîmes à Narbonne tout au long de l'antique Voie Domitienne...), à partir d'une histoire (et d'une image) bâtie sur le plus grand vignoble du monde et sur une histoire industrielle qui s'est peu à peu transformée, et orientée sur les nouvelles technologies (informatique, internet, start-up, etc), de l'agro-alimentaire, et de la chimie. Le tourisme y prend toute sa place (4ème région française, avec les 3 grands sites nationaux que sont la Cité de Carcassonne, les Arènes de Nîmes, le Pont du Gard.

Une partie de l'économie actuelle est construite sur le dispositif universitaire et scientifique régional, qui a su créer un lien fort avec le tissu économique, rendu très attractif pour une croissance économique largement ancrée sur des transferts de population "vers" Montpellier et le Languedoc-Roussillon.

Entre Pyrénées, Massif Central, et Vallée du Rhône, entre Mer et Montagnes, le Languedoc-Roussillon a trouvé un dynamisme propre, délicat, qui ne saurait être ramené à un espace interstitiel entre les "pôles d'équilibre" tels qu'ils étaient écrits dans les années 50, à savoir ... une sorte de "terra incognita" quelque part entre Marseille et Toulouse.

Le travail fait depuis, par la Mission Racine autour du tourisme littoral (pour "arrêter les touristes sur le chemin de l'Espagne" ...), va bien au-delà de la vision très centralisée d'une "économie de péage" telle qu'elle a été longtemps énoncée.

S'il est vrai que le PIB par habitant est faible, un des plus faibles de France (22ème), il n'empêche que le PIB "tout court" place la région au 10ème rang, et en croissance, sur une économie forte et en croissance. Pour mémoire, les 2 PIB les plus élevés de France, hors Ile de France, sont ceux de PACA (143 ME) et Rhone-Alpes (193 ME), sur l'équivalent de 2 Académies (Marseille-Nice ; Lyon-Grenoble).

Il est donc nécessaire que cette région puisse continuer à se développer, avec sa Métropole Capitale, Montpellier, pour pouvoir ne pas se retrouver à n'être que "la plage de Toulouse"...